

Christophe RONVEAUX

GRAFE – Université de Genève

(Se) raconter des histoires pour discipliner le petit roi

Le récit est sans doute l'objet enseigné le plus « migrateur ». Dans le domaine de l'expression écrite, on le trouve dans plusieurs disciplines où il occupe des fonctions diverses : en mathématique quand il s'agit de raconter comment on s'y est pris pour résoudre un problème, en sciences dans le compte rendu d'une démarche d'investigation ou d'un objet hypothétique, en histoire au moment de susciter l'empathie de l'élève pour comprendre la portée d'un témoignage, et en français bien sûr où il occupe une place privilégiée pour développer l'interprétation des textes. Tous ces récits visent à « discipliner » (Chervel, 1988) l'élève à des manières de penser et d'agir plurielles dans des matières diverses. Or, la tendance est d'amalgamer sous le même terme de « récit » ou de « narration » des activités langagières très différentes. Deux faits de langue se distinguent fondamentalement : ceux qui demandent à être reconnus comme *fictions* (les « fictions artistiques » de Schaeffer, 2005) et ceux qui entretiennent avec le référent un rapport de *réalité* (les « récits factuels », faits divers, témoignages, récits de vie, compte rendu d'expériences). Ces textes distincts ne relèvent pas des mêmes *genres* et ne génèrent pas les mêmes savoirs sur le monde (Barton, 2014). Qu'est-ce qui s'enseigne dans les différentes disciplines par le récit ou la narration ? Qu'est-ce qui se discipline quand le petit roi *se raconte une histoire* en français, en histoire, en sciences et en mathématique ?

Nous comparons les récits ou narrations produites dans quatre disciplines et les consignes qui ont ménagé l'espace de production de ces textes. Nous observons ce qui s'enseigne dans ces différentes disciplines à partir d'une tâche d'écriture semblable qui viserait la production de récits fictionnels et factuels. Nous procédons à une analyse indicielle et conjecturale des textes et reconstituons à partir des « traces » produites dans les interactions didactiques le processus de « disciplination » (Hofstetter & Schneuwly, 2014) des outils des disciplines comparées. Nous nous référons à une approche sémantique et matérialiste des textes qui considère que le genre détermine le niveau supérieur d'élaboration du sens (Rastier, 2001 ; Boré, 2009).

Barton, G. (2014). *Literacy in the arts : Rethorising Learning and Teaching*. Springer International Publishing Switzerland.

Boré, C. (2009). La textualisation d'un conte : un parcours interprétatif. In M. Butlen & V. Houdart-Mérot (Ed.), *Interpréter et transmettre la littérature aujourd'hui* (pp.269-289). Université Cergy-Pontoise, CRTF.

Chervel, A. (1988). L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche. *Histoire de l'éducation*, 38, 59-119.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2014). Disciplinarisation et disciplination consubstantiellement liées. Deux exemples prototypes sous la loupe : Les sciences de l'éducation et les didactiques des disciplines. In B. Engler (Ed.), *Disziplin - discipline* (pp. 27-46). Fribourg : Academic Press.

Rastier, Fr. (2001). *Art et sémantique des textes*. PUR : Rennes.

Schaeffer, J.-M. (2005). Quelles vérités pour quelles fictions ?. *L'homme*, 175/176, 19-36.